

observé dans l'île de Mull, par M. Faujas; dans l'Auvergne, le Vicentin, le Tyrol et la Sicile, par Dolomieu, ne s'est pas présenté à moi dans l'examen des lieux dont je parle, ni à mon compagnon, M. Fleuriau-de-Bellevue. Mais en supposant qu'il existât, il ne paraît nullement contradictoire avec le caractère volcanique que présente l'ensemble des lieux. Les expériences de sir J. Hall ont fait voir combien la compression modifie les effets de la chaleur, et que, par la seule pression de 386 livres, on pouvait obtenir, après une fusion complète, un carbonate calcaire solide faisant effervescence avec les acides jusqu'au dernier fragment; ce qui est une preuve qu'il avait conservé tout son acide carbonique. M. Fleuriau-de-Bellevue a fait voir, par des observations nombreuses, combien le refroidissement changeait les effets de la chaleur. Or, en supposant, comme nous l'avons déjà fait, qu'une couche de laves eût coulée sur une couche calcaire, il pourrait très-bien se faire que la chaux carbonatée éprouvant, même si l'on veut, une chaleur capable de la fondre, n'eût conservé par la suite aucune trace de fusion. En effet, d'après les expériences déjà citées de Hall, on sait combien la compression apporte de modifications dans l'action de la chaleur, et ici les deux causes se sont trouvées réunies: ces couches ayant été comprimées par la lave qui coulait sur leur surface, et privées ainsi du contact de l'air extérieur, auront pu conserver leurs caractères pierreux, leur refroidissement ayant été lent. J'observerai, comme un fait digne de remarque, qu'on trouve à *Sabstanzion*, près de Montpellier, des briques de construction romaine, qui contiennent dans leurs masses, des fragmens de spath calcaire rhomboïdal, qui n'ont perdu aucun de leurs caractères; et cependant elles ont au moins éprouvé un feu assez grand pour leur faire perdre leur eau de cristallisation. Les fragmens qui sont dans le milieu de la masse sont les mieux conservés; et il est facile d'en sentir la raison.

ANNONCES

CONCERNANT les Mines, les Sciences et les Arts.

Description topographique et statistique de la France, dédiée et présentée à S. Ex. M. le Comte REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY, Ministre d'Etat.

Par P.-G. CHANLAIRE, Membre de l'Académie Celtique, de la Société d'Agriculture du département de la Haute-Marne, de l'Athénée des Arts, Directeur du Bureau Topographique du Cadastre de la France, et de l'Atlas national; et par J. PEUCHET, Membre de l'Académie Celtique, de celle de Caën, de la Société d'Agriculture, etc.

QUOIQ'UN grand nombre d'écrits aient paru jusqu'ici sur la *Statistique de la France*, néanmoins nous n'avons pas encore une description statistique complète de ce vaste Empire. Les auteurs de celle que nous annonçons ont conçu, et déjà exécuté en grande partie, un projet auquel les hommes instruits ne manqueront certainement pas d'applaudir: ils ont pensé qu'en attendant que les savans, les artistes, et en général tous ceux qui se destinent à des professions qui exigent des connaissances géographiques, pussent jouir du grand ouvrage sur la *Statistique de la France* (qui se prépare actuellement par ordre du Gouvernement), ils feraient une chose dont l'utilité depuis long-tems est sentie, si, en profitant de tous les renseignemens qu'il était possible de se procurer, ils se mettaient à portée de donner successivement, et en peu de tems, une *Description topographique et statistique de la France*.

Dans la crainte d'omettre dans cette description certains détails qui seraient susceptibles d'intéresser, les auteurs ont rangé toutes les matières suivant une méthode qui est la même pour tous les départemens. Voici l'ordre de distribution qu'ils ont adopté.

MM. Chanlaire et Peuchet font connaître d'abord les auteurs morts ou vivans, qui ont publié des ouvrages sur chaque département. Après ces détails, qui servent comme d'introduction à la description statistique du département dont ils traitent, ils parlent successivement de l'ancien pays dont le département est formé, de l'origine de son nom, de ses limites, du climat, des montagnes, des mines, des rivières, canaux, navigation intérieure, grandes routes; du sol, de l'agriculture, de la nature des fermes, des prairies, des marais, des bois, des terres incultes, des productions végétales, du montant de leur produit, des animaux, de la pêche, de l'industrie, des progrès qu'elle a faits, des différences manufactures et fabriques, des valeurs qu'elles mettent en circulation, et du travail qu'elles donnent.

Viennent ensuite le commerce, les douanes, les foires, les anciennes mesures rapportées à celles du nouveau système métrique; l'étendue territoriale, les opérations trigonométriques relatives aux travaux du cadastre; la population, ses rapports avec l'étendue, la dissémination des habitans sur le territoire de chaque arrondissement, ce qui fait connaître combien il en existe dans les villes, dans les chefs-lieux de communes, et dans les hameaux, fermes, habitations isolées dépendans de ces chefs-lieux; les mœurs, les traits principaux du caractère des habitans.

Après avoir exposé l'état de l'instruction publique, on donne, sur chaque ville principale, une notice où l'on fait connaître son origine, ses établissemens, son commerce, et les hommes célèbres qui l'ont illustrée.

Enfin cet exposé statistique est terminé par un aperçu de l'archéologie, ou connaissance des monumens anciens qu'offre le département.

Pour présenter de l'instruction sur chaque objet sans devenir prolix, on a développé, dans des notes, les matières qui peuvent en avoir besoin: on a rappelé quelques traits intéressans d'histoire, et présenté des considérations relatives aux points traités dans le texte.

Deux objets principaux composent l'ensemble de l'ouvrage;

- 1°. La Carte de chaque département;
- 2°. La Notice qui doit accompagner cette carte.

Les cartes qui sont jointes à la description que nous annonçons, forment un corps d'ouvrage sur le mérite duquel l'opinion publique est fixée, puisque se sont les cartes de l'ATLAS NATIONAL DE FRANCE (1).

Cependant nous devons faire observer que des changemens considérables ont eu lieu depuis la publication de cet atlas. En effet, les districts ont été supprimés, les préfetures et sous-préfetures ont été créées; des distractions et des réunions de territoires ont été formées; des hameaux qui n'existaient pas sur les cartes, sont devenus des communes; les justices de paix ont été réduites; enfin des départemens nouveaux ont été réunis à l'Empire français.

C'est aux soins de M. Chanlaire que l'on est redevable, non-seulement des changemens qu'il était nécessaire de faire aux cartes déjà publiées, mais encore de la confection de celles qui maintenant complètent l'atlas dont il est question.

Quoique cet atlas soit une réduction de la grande carte de Cassini (2), néanmoins il est le plus grand de tous ceux qui présentent la France divisée en départemens. D'ailleurs, il est le plus exact, le plus complet, le plus détaillé. Nous ne craignons pas de trop nous avancer, en ajoutant ici qu'il sera long-tems le moins exempt d'erreurs.

Chaque notice est composée au moins de deux feuilles d'impression, et offre la description *topographique et statistique* d'un département.

Mais comme chacune des notices forme, en quelque sorte, un travail séparé, on pourra se la procurer isolément avec la carte de son département. Ainsi les personnes qui ne voudront prendre qu'un seul ou plusieurs départemens, pourront, à peu de frais, et sans être obligées d'a-

(1) Chaque carte, format dit *grand-colombier*, a environ neuf décimètres (trente-trois pouces) de long, sur environ sept décimètres (vingt-deux pouces) de haut.

(2) La carte de Cassini a été dressée à grands frais et avec beaucoup de soins, sur une échelle d'une ligne par 100 toises anciennes. Sa surface est égale à celle d'un carré de 36 pieds environ de côté. Les cartes de l'atlas national sont faites sur une échelle d'un tiers plus petite, d'où il suit que par leur réunion elles forment un carré de 12 pieds seulement de côté.

voir l'ouvrage entier, ne se procurer que la partie qui les intéressera.

Les livraisons se faisant par département, on a toujours soin, dans l'impression, de ménager la facilité de les réunir dans tel ordre qu'on voudra adopter.

Nota. La notice de chaque département n'a pas moins de deux feuilles (*format in-4°*, *Petit-Romain à deux colonnes, grande justification*), et est imprimée sur papier dit *Grand-Raisin*.

Le prix de cette notice, composée de deux feuilles, avec la grande carte du département, est de 2 fr. 80 c.; et de 3 fr. quand la notice a plus de deux feuilles. Si pour quelques départemens importans, tels que la Seine-Inférieure et le Bas-Rhin, déjà publiés, l'abondance des matières déterminait à porter la notice jusqu'à quatre feuilles, alors on paierait 3 fr. 25 c.

On s'inscrit à Paris, chez :

P.-G. CHANLAIRE, rue Geoffroy-Langevin, n° 7, près la rue Sainte-Avoye;

CABANY frères, Négocians, rue de l'Aiguillerie-Sainte-Opportune, n° 2, et Saint-Denis, n° 79;

COURCIER, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, n° 57.

JOURNAL DES MINES.

N° 142. OCTOBRE 1808.

HAUTEURS MESURÉES BAROMÉTRIQUEMENT

DANS le Département du Puy-de-Dôme.

(Extrait d'un Mémoire sur le Nivellement des plaines, lu à l'Institut.)

Par M. RAMOND.

I. Plaine actuelle de la Limagne.

LE sol de cette plaine est une terre végétale, livrée à une culture également riche et variée. Elle est mêlée de fragmens de calcaire marneux et de débris volcaniques. On n'observe le sol naturel que dans le lit des ruisseaux, et sur le flanc des éminences qui couronnent cette plaine au midi, au couchant et au levant.

Élévation
absolue
en mètres.

1. COURS DE L'ALLIER, au Pont du Château. . 313^m.

Cette hauteur est prise au niveau des basses eaux de la rivière. Elle est déduite d'un nivellement qui rattache ce point à la station

Volume 24.

Q